

Tribune de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, dans "Le Figaro" du 18 août 2008, sur l'action de la France et de l'Union européenne en faveur du règlement du conflit entre la Géorgie et la Russie, intitulée "La Russie doit se retirer sans délai de la Géorgie".

Le moment viendra où l'enchaînement des faits et des responsabilités pourra être établi de façon incontestable et impartiale : les semaines de provocations et d'escarmouches le long de la ligne qui sépare l'Ossétie du Sud du reste de la Géorgie et l'intervention militaire irréfléchie de la Géorgie à l'intérieur de la province rebelle dans la nuit du 7 au 8 août et la réponse brutale et disproportionnée des troupes russes refoulant la petite armée géorgienne d'Ossétie du Sud, la délogeant d'Abkhazie l'autre province séparatiste où elle avait repris pied en 2006, avant d'investir une partie du reste du territoire géorgien.

Face au déchaînement de la violence, l'urgence était ailleurs : dès le début des hostilités, la France et l'Europe se sont pleinement investies sur le terrain diplomatique. La première priorité était d'obtenir un cessez-le-feu, pour que prennent fin les souffrances des populations et les destructions. Encore fallait-il créer les conditions pour le faire accepter à la fois par les Russes et par les Géorgiens. Contre l'avis de beaucoup qui nous promettaient l'échec, nous avons ainsi décidé, avec Bernard Kouchner, de nous rendre à Moscou et à Tbilissi dès le 12 août, munis de propositions pour convaincre les Russes qu'il était plus que temps de faire taire les armes et les Géorgiens qu'ils avaient plus encore à perdre à la poursuite de la guerre. Les longs entretiens que nous avons eus avec Dmitri Medvedev et Vladimir Poutine dans la journée au Kremlin puis avec Mikhaïl Saakachvili dans la nuit à Tbilissi ont finalement permis d'arracher l'accord des deux parties à un plan de sortie de crise en six points.

Ce plan ne réglait pas tout. Ce n'était d'ailleurs pas son objet. Mais il a consacré l'accord des parties au cessez-le-feu. Sa signature par les présidents Medvedev et Saakachvili, et par moi-même au nom de l'Union européenne, permet le retrait des forces russes sur leurs positions d'avant le déclenchement des hostilités, conformément aux assurances que le président Medvedev m'a données.

Ce retrait doit être effectué sans délai. Ce point n'est pas négociable à mes yeux. Il doit concerner toutes les forces russes qui sont entrées en Géorgie depuis le 7 août. Si cette clause de l'accord de cessez-le-feu n'était pas appliquée rapidement et totalement, je serais amené à convoquer un Conseil européen extraordinaire pour décider des conséquences à en tirer.

Au-delà du retrait, beaucoup reste à faire pour stabiliser durablement la situation. Une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU devra consolider les premiers acquis en leur donnant une force juridique universelle. Un dispositif international devra être mis sur pied pour séparer les parties et vérifier qu'elles s'acquittent de leurs engagements. La communauté internationale devra se mobiliser pour venir en aide aux populations déplacées ou réfugiées et pour aider la Géorgie à se relever de ses destructions. Nous devons aussi déterminer si l'intervention de la Russie contre son voisin géorgien aura été une réponse brutale et excessive, dans ce cas singulier, ou si elle inaugure un nouveau durcissement de Moscou vis-à-vis de ses voisins et de la communauté

internationale tout entière, ce qui aurait inévitablement des conséquences sur sa relation avec l'Union européenne. La Russie doit se convaincre qu'elle sera d'autant plus entendue et respectée qu'elle apportera une contribution responsable et constructive au règlement des problèmes de notre temps.

Mais il est d'ores et déjà un enseignement que l'on peut tirer de cette crise : l'Union européenne a répondu présent. L'Europe s'est mise en première ligne dès le début des hostilités pour résoudre ce nouveau conflit sur le sol européen, le troisième depuis la chute du mur de Berlin, après l'ex-Yougoslavie au début des années 1990 et le Kosovo à la fin de la décennie. Dans cette première phase du règlement de la présente crise, l'engagement de l'Europe a été décisif : c'est l'Union, à travers la France, qui a ouvert un espace pour la diplomatie en proposant rapidement des termes raisonnables pour un cessez-le-feu, rendant ainsi exorbitant pour les deux parties le coût politique d'une poursuite de la guerre. Si nos efforts ont produit de premiers résultats, c'est parce que l'Europe malgré quelques différences de ton ne s'est pas enfermée dans la seule condamnation. En préférant l'action et la négociation à l'incantation et à la simple dénonciation, l'Europe a pu rétablir un rapport de forces positif avec la Russie et se faire entendre d'elle. Quand la maison brûle, la priorité est d'éteindre le feu. L'Europe a ainsi prouvé qu'elle pouvait beaucoup quand elle était animée d'une forte volonté politique.

Un deuxième enseignement mérite d'être relevé : si le traité de Lisbonne en cours de ratification était déjà en application, l'Union européenne aurait été dotée des institutions dont elle a besoin pour faire face à une crise internationale : un président stable du Conseil européen agissant en concertation étroite avec les chefs d'État et de gouvernement de l'Union les plus concernés et un haut représentant doté d'un véritable service diplomatique européen et de moyens financiers considérables pour assurer, en liaison avec les États membres, la mise en oeuvre des décisions prises.

Ainsi, je reste convaincu que la mission première de l'Europe est de protéger les Européens. C'est bien ce que nous avons fait en mettant tout en oeuvre pour réduire ce nouveau conflit dont les conséquences pourraient être catastrophiques s'il se révélait être annonciateur d'une nouvelle guerre froide.